



Réclamations concernant la présélection aux mastères

Les réclamations qui concernent la présélection aux mastères de l'IHECSo pour l'année universitaire 2024-2025 doivent être accompagnées par les dossiers en version papier et déposées auprès de la scolarité de l'IHECSo, les 12 ;15 et 16 juillet 2024 de 9h à 12h30.

